

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Mise à jour des compétences (MAC)



Objectif de la formation :

Tout Sauveteur Secouriste du Travail souhaitant poursuivre sa mission au sein de l'entreprise afin de répondre aux obligations du code du travail.

Public :

Tout Sauveteur Secouriste du Travail souhaitant poursuivre sa mission au sein de l'entreprise afin de répondre aux obligations du code du travail.

Prérequis :

Être titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour ou non.
Se munir de sa carte de SST le jour de la formation.

Compétences visées :

- Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

Programme de la formation :

L'actualisation des conduites à tenir et des techniques.

L'adaptation de la formation :

- ✓ Aux modifications du référentiel national,
- ✓ Aux risques de l'entreprise ou de l'établissement.

Le rôle du SST dans la santé et la sécurité au travail.

Les conduites à tenir face à une situation d'accident :

- ✓ Protéger,
- ✓ Examiner,
- ✓ Alerter ou faire alerter,
- ✓ Secourir.

Les conduites à tenir face à une situation de travail dangereuse :

- ✓ De protéger à prévenir,
- ✓ De faire alerter à informer. Mise à jour : v1 01/2025

Mise à jour : 01/2025

Modalités pédagogiques :

Intra-entreprise ou Inter-entreprises

Durée :

7 heures de face à face pédagogique.

Intervenant :

Formateur SST certifié par l'INRS.

Nombre de participants :

Minimum : 4 apprenants
Maximum : 10 apprenants

Moyens pédagogiques :

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au dernier référentiel de l'INRS.
Chaque participant à l'occasion de mettre en œuvre l'ensemble de la conduite à tenir en cas d'accident sur des cas concrets. Exposés interactifs, démonstrations, étude de cas, mise en situation tout au long de la formation.

Visuels sur vidéo projecteur, plan d'intervention, mannequins de secourisme, défibrillateur de formation, tout matériel exigé dans le référentiel national INRS.

Modalités de validation :

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, valable 24 mois, délivré au candidat ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux épreuves certificatives.

Document remis en fin de formation :

1 aide-mémoire INRS
Attestation de fin de formation

Tarif : A partir de 150 €/stagiaires
Forfait groupe à partir de 5 stagiaires

Délai d'accès :

30 jours ouvrés à compter de la commande de la formation.